



Mont-Laurier le 20 février 2024

Association Chasse et Pêche Mazana  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**  
**7 AVRIL 2024**  
**9H30**  
**950 RUE DE ST-JOVITE**

## AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes conviés à l'assemblée générale annuelle (AGA) des membres de l'Association chasse et pêche Mazana, qui se tiendra en **présentiel seulement** dimanche **7 avril 2024** à compter de **09h30** au sous-sol de l'église de Tremblant située au **950 rue de St-Jovite**.

Vous trouverez ci-joint le projet d'ordre du jour. Les autres documents seront déposés lors de l'assemblée.

---

### ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
  2. CHOIX DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE
  3. CHOIX DE LA PRÉSIDENTE, DU SECRÉTAIRE ET DES SCRUTATEURS D'ÉLECTION
  4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
  5. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU P-V DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19-03-2023
  6. BILAN DES ACTIVITÉS 2023
  7. RAPPORT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2023
  8. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS
  9. CHOIX DU VÉRIFICATEUR COMPTABLE 2024
  10. TARIFICATION ET RÉGLEMENTATION 2024
  11. ÉLECTIONS
  12. QUESTIONS DES MEMBRES
  13. PRIX DE PRÉSENCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
-



## ÉLECTIONS ET PROCÉDURE DE VOTE

Quatre (4) postes au sein du conseil d'administration arrivent à échéance. Celles et ceux qui souhaitent soumettre leur candidature doivent le faire soit par courriel à info@zec-normandie.com, soit par la poste ou en personne au secrétariat de la ZEC au 612 rue de la Madone à Mont-Laurier J9L 1S9 **au plus tard le jeudi le 22 mars 2024.**

---

## QUESTIONS DES MEMBRES

Si vous avez des questions ou des commentaires, nous vous invitons à nous les transmettre à l'avance afin qu'on puisse vous fournir des réponses précises lors de l'assemblée.

***Afin de faciliter un meilleur déroulement de l'assemblée et de permettre aux plus grands nombres de membres d'exercer leur droit de parole, un maximum de 2 questions par intervenant.***

---

## TARIFICATION PRÉVENTE 2024 DE LA ZEC MAZANA

Vous constaterez que cette année, malgré l'augmentation de 4%, vous pourrez profiter d'un rabais **de 10%** (sur le tarif d'activité de votre forfait) si celui-ci est renouvelé au plus tard le 30 avril 2024 inclusivement.

Celles et ceux qui sont membres de la **ZEC Mazana ET de la ZEC Normandie** pourront quant à eux bénéficier d'un rabais de 20% du tarif de l'activité sur chacun de leur forfait si ceux-ci sont renouvelés lors de la même transaction. Cette offre est valide **jusqu'au 30 avril 2024** inclusivement et n'est pas disponible en ligne.

---

Cordiales salutations,

*Bernard Lajeunesse*

Bernard Lajeunesse  
Président